

GRUPE DE DISCUSSION

La parole aux aidants proches...

/// >> Chaque premier jeudi du mois, le service Répit et l'ASBL Aide et Soins à Domicile (ASD) invitent les aidants proches de personnes dépendantes à participer au groupe de parole "Donner du souffle à la vie".

L'occasion pour ces aidants d'exprimer leurs difficultés quotidiennes, de déposer le "trop plein" d'émotions, de stress, de fatigue, de chercher des pistes de solution, d'échanger des informations utiles, de créer du lien, du soutien, de l'amitié... Tout cela dans un cadre convivial et respectueux de chacun. Pour permettre aux aidants proches de participer à ces après-midi, l'ASBL met son personnel à leur disposition pour assurer l'accompagnement du conjoint ou parent dépendant.

Groupe de parole "Donner du souffle à la vie"

Le premier jeudi du mois de 13h30 à 15h (prochaines dates : 08-01, 05-02, 05-03, 02-04, 07-05, 04-06).
Lieu : bâtiment ASD d'Arlon, rue de Rédange 8 (2^e étage).

Réservation et renseignements : ligne directe au 063/23.04.20 • Centrale ASD au 063/23.04.04.

SERVICES À DOMICILE

"Donner du souffle à la vie" recherche des volontaires



/// >> "Donner du souffle à la vie", c'est le service "répit" à domicile d'Aide et Soins à Domicile (ASD). Il offre aux aidants proches la possibilité de "souffler" pendant quelques jours tout en permettant à la personne dépendante de rester chez elle. Énéo, mouvement social des aînés, soutient ce projet depuis son lancement en 2010 grâce à l'implication d'aînés bénévoles.

Rester chez soi : le premier choix

Malgré le poids des ans et la dépendance grandissante, rester chez soi le plus longtemps possible est le premier choix de vie de la personne âgée. Cela est souvent rendu possible grâce au soutien d'un aidant proche, une personne qui s'occupe de la personne âgée très régulièrement. Cette prise en charge peut se révéler difficile, surtout lorsque la personne âgée devient fortement dépendante. L'aidant s'essouffle et, avec le temps, un réel épuisement peut s'installer.



Un break pour l'aidant proche

Le service "répit" offre la possibilité à l'aidant de "souffler", et ainsi de se ressourcer en partant en toute tranquillité durant 3 jours (2 nuits) chez ses enfants, en vacances, etc. Les trois jours de répit sont assurés par une équipe qualifiée.

En journée, des professionnels se chargent de l'accompagnement de la personne et veillent à son bien-être et à sa sécurité. Durant la soirée et la nuit, un volontaire d'Énéo assure une présence attentive au domicile de la personne âgée. Il peut aussi proposer des activités diverses en fonction des envies et des possibilités de chaque personne (lecture, télé-télévision, discussion...).

Où ?

Les répits sont organisés sur les arrondissements d'Arlon, Virton et Neufchâteau, ainsi que dans les communes de Bastogne, Bertogne, Fauvillers, Vaux-sur-Sûre et Sainte-Ode. Dix volontaires Énéo se répartissent actuellement les répits.

Les demandes étant de plus en plus nombreuses, le service cherche à élargir l'équipe des bénévoles. Il propose une formation adaptée et l'assurance d'une expérience enrichissante au service d'autrui.

Intéressé(e) ?

Vous pouvez contacter :

- Guillaume Feltesse, coordinateur du projet ASD : 063/23.04.20 • g.feltesse.asdlux@fasd.be
- Françoise Lobet, secrétaire régionale d'Énéo : 063/21.18.50 (mardi et jeudi matin) • francoise.lobet@mc.be

Assurance complémentaire

Païement de votre cotisation 2015

Vous trouverez ci-dessous les montants et moments de paiement de votre cotisation d'assurance complémentaire. Une bonne nouvelle : celle-ci sera la même en 2015 qu'en 2014 !

L'Assemblée générale de la MC Province de Luxembourg a eu lieu le mardi 24 novembre. Il y a notamment été décidé que le montant de votre cotisation à l'assurance complémentaire pour l'année 2015 resterait fixé à 11,30 euros par mois et par titulaire. Grâce au paiement de cette cotisation, chaque membre MC bénéficie d'office des couvertures Hospi solidaire et Dento solidaire, ainsi que de nombreux autres avantages. Vous retrouverez le détail de ceux-ci dans la prochaine édition de votre journal *En Marche*. Bon à savoir : en payant votre cotisation de titulaire, vos enfants ou éventuelles autres personnes à charge sont couverts eux aussi !

Le montant qui sera prélevé dépend du rythme de paiement que vous avez choisi (voir tableau). Si vous avez choisi une domiciliation trimestrielle ou semestrielle, les montants suivants seront prélevés, comme à l'accoutumée, au début du trimestre (début avril, juillet et octobre) ou du semestre (début juillet).

Si vous payez trimestriellement ou semestriellement, les virements suivants vous seront envoyés, comme à l'accoutumée, au début de chaque trimestre ou de chaque semestre.

//CÉCILE DERLET

Vous payez par virement ?

Vous recevrez un bulletin de virement par courrier mi-janvier.

Vous avez des questions ? N'hésitez pas à prendre contact avec l'un de nos conseillers mutualistes ou à appeler le 0800/10 9 8 7.

Montant des paiements selon la périodicité

RYTHME DE PAIEMENT	MONTANT
Annuel (1x par an)	135,60 euros
Semestriel (2x par an)	67,80 euros
Trimestriel (4x par an)	33,90 euros

OFFRE D'EMPLOI

L'ASBL Accompagner, équipe de soutien en soins palliatifs à domicile en province de Luxembourg, recherche...

Un(e) infirmier(e) en soins palliatifs à domicile (13h/semaine) pour la région du sud (Arlon, Athus...)

Votre mission principale :

- faire partie d'une équipe de seconde ligne en soins palliatifs à domicile
- collaborer avec les soignants à la prise en charge maximale de la douleur et à l'amélioration du confort du patient en soins palliatifs à domicile
- coordonner l'ensemble des soins autour du patient en fin de vie
- apporter un soutien moral et psychologique au patient, à sa famille et aux soignants de première ligne

Votre profil idéal :

- vous avez une expérience professionnelle probante
- vous disposez d'un véhicule
- vous avez une formation en soins palliatifs (150h)

Nous vous offrons :

- un travail d'équipe, un encadrement adapté
- une fonction qui privilégie le soutien moral et psychologique du patient et de sa famille
- une formation continue
- un engagement possible dès décembre 2014

Un(e) infirmier(e) en soins palliatifs à domicile (mi-temps) pour la région du centre

Votre mission principale :

- faire partie d'une équipe de seconde ligne en soins palliatifs à domicile
- collaborer avec les soignants à la prise en charge maximale de la douleur et à l'amélioration du confort du patient en soins palliatifs à domicile
- coordonner l'ensemble des soins autour du patient en fin de vie
- apporter un soutien moral et psychologique au patient, à sa famille et aux soignants de première ligne

Votre profil idéal :

- vous avez une expérience professionnelle probante
- vous disposez d'un véhicule
- vous avez une formation en soins palliatifs (150h)
- vous avez une formation en gestion d'équipe et/ou expérience

Nous vous offrons :

- un travail d'équipe, un encadrement adapté
- une fonction qui privilégie le soutien moral et psychologique du patient et de sa famille
- une formation continue
- un engagement possible dès décembre 2014

Pour ces deux postes, veuillez adresser votre lettre de motivation et votre CV à l'attention du Dr Christian Pire, président de l'ASBL Accompagner par courrier (route d'Houffalize 1, 6600 Bastogne) ou par mail à accompagner@skynet.be.

Ray-Ban®, Puma®, Jaguar®, Esprit®, Azzaro®, Mexx® ...

Un choix exceptionnel pour trouver la monture en parfait accord avec votre visage et votre style !

Promotion de Noël :
A l'achat de verres antireflets la protection contre les UV offerte ou le blue control offert (protection contre la lumière bleue) !

L'ÉQUIPE QUALIAS OPTIQUE VOUS SOUHAITE DE JOYEUSES FÊTES DE FIN D'ANNÉE !

ARLON : Place Didar 36 - Tél. 063 213 19
LIBRAMONT : Rue des Allés 21 - Tél. 061 230 155
MARCHÉ : Au. du Monument 8 - Tél. 064 320 900

Rendez-vous dans nos magasins et recevez une **bouteille de champagne** pour tout achat de minimum 250€*
*voir conditions en magasin

